

Actualités bimensuelles du respect de la vie

## À propos de... la conscience individuelle à la conscience collective

C'est sous ce titre que le Pr. Glorion, président de l'ordre des médecins, inscrit son éditorial dans le bulletin de l'ordre n° 10, octobre 1993. On pouvait y lire, juste propos : *«Les enjeux scientifiques et Économiques de cette fin de siècle placent le médecin dans une situation nouvelle face la société. Pendant de nombreuses années, en effet, la conscience individuelle a dominé la relation du médecin avec ses patients*

*(...) Aujourd'hui les progrès fantastiques de la médecine ont engendré un accroissement sans précédent des dépenses de santé ; la pratique médicale implique des choix, non seulement techniques, scientifiques et éthiques, mais aussi économiques (...). Au médecin de dire ce qui est bon pour la santé, la société de choisir ce qu'elle veut privilégier, par exemple : le développement des transplantations ou une meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes ?*

*Les Procréations Médicalement Assistées (PUA) ou la lutte contre les MST (Maladies Sexuellement Transmissibles), causes de stérilités ?* La relation MST -> PMA, bien connue, est judicieusement employée, mais plus flagrante encore aurait été l'opposition avortement/accueil de la vie. Selon le Pr. Zom, chef du service PMA de la Maternité Baudelocque, l'avortement est l'une des principales causes de stérilité. Seulement voilà : on ne peut pas le dire ; c'est devenu tabou ! Dommages, car en fin de compte, l'avortement échappe tous les critères qui justifieraient son choix par le médecin et la société : c'est un non-sens technique, scientifique, éthique et économique.

Non-sens technique et scientifique, parce qu'il est absurde de prétendre résoudre par la chirurgie des problèmes de psycholo-

gie ou de trésorerie conjugale ; éthique parce qu'aucune société civilisée ne peut survivre si elle autorise un individu A à tuer un individu B pour résoudre un problème C, surtout quand l'individu B n'y est pour rien ; économique enfin parce que l'avortement coûte cher la société, et même plutôt deux fois qu'une : une première fois pour payer l'avortement proprement dit, une seconde fois pour soigner les femmes des séquelles qu'il a laissées. Mais il faudrait aussi compter les psychoses conjugales et familiales. Il faudrait compter la perte de combativité d'une médecine qui se contente d'avorter au lieu de guérir le handicap, et celle du pouvoir politique qui cache derrière un soulagement momentané de trésorerie, a provoqué par la baisse de la natalité, leur incapacité gouverner pour le bien commun. Il faudrait aussi compter les procédures judiciaires longues et coûteuses pour tenter de réduire au silence, par l'emprisonnement, des gens courageux et civiques - ceux dont la société a tant besoin, et qui refusent de laisser assassiner leurs frères en humanité.

"L'avortement ne concerne que la femme et son médecin" est un slogan bien connu des prosélytes de l'avortement.

Les mouvements pro-vie n'ont longtemps opposé cette vision qu'une tierce personne, l'enfant à naître. Il est temps de découvrir qu'au-delà de cet enfant, dont la situation de principale victime ne saurait être minimisée pour autant, c'est en fait toute la société qui meurt un peu lorsque lui meurt, et de constater lucidement que l'avortement n'est pas comme le prétendent ses partisans un mauvais moment par lequel il faut bien que la femme passe, mais un choix de société absurde, rétrograde, barbare et finalement néfaste pour l'humanité tout entière.

François PASCAL

## ACTUALITÉS

### Avortement

Etats-Unis : le 02/11/93, les électeurs de Virginie ont élu un gouverneur ouvertement pro-vie contre un autre candidat démocrate ouvertement pro-avortement. Ce dernier avait nettement compris le risque puisque son parti avait tenté de faire censurer par la justice la distribution de consignes de vote de deux organisations pro-vie. Dans le Michigan, seuls des républicains pro-vie sont sortis victorieux des primaires pour le Congrès. St

Paul a élu récemment un maire pro-vie, et Los Angeles également.

(NRL News, 05/11/93)

Etats-Unis : le 27/10/93, le président Clinton a déposé sur le bureau du Congrès son projet de loi pour la réforme du système de santé. L'aversion définitive comporte, comme on pouvait s'y attendre, des dispositions qui institueront le paiement par tous de l'avortement par l'intermédiaire du budget fédéral et des primes versées aux compagnies d'assurance santé. Le plan

prévoit en effet que chaque américain soit obligé de s'affilier à une compagnie d'assurance, qui de son côté devra se plier à certaines règles parmi lesquelles figure le fait de rembourser un certain nombre d'actes médicaux «de base dont, l'avortement. Tous les sondages s'accordent sur le fait qu'une confortable majorité d'américains est défavorable cette règle que tente de lui imposer l'administration.

(NRL News, 05/11 /93)

Etats-Unis : le 28/07/93 le département de gynécologie et d'obstétrique de l'université de médecine de Caroline du Nord avait annoncé qu'il n'accepterait plus que des étudiants qui promettaient de faire des avortements. En raison des protestations, le département est revenu sur sa décision le 01/09/93. Désormais, le département n'abordera plus la question de l'avortement avec les candidats lors des entretiens préalables. L'université de médecine de Caroline du Nord possède un lourd passif de violation des consciences. Jusqu'en 1982, tous les étudiants y étaient obligés de commettre des avortements durant leur cursus. Cette année-là, le doyen avait autorisé un cursus sans avortement, mais ces dernières années, la proportion d'étudiants pro-vie avait dépassé si nettement celle des étudiants acceptant de pratiquer des avortements que l'université ne parvenait plus à fournir aux avortoirs publics la quantité de stagiaires suffisante.

(NRL News, 05/11/93)

## Abortifs

Etats-Unis : étant donné le retard pris par Roussel-Uclaf dans la signature d'un accord permettant d'espérer moyen terme la vente du RU 486 dans le pays, et face la pénurie croissante de médecins acceptant de réaliser les avortements, le mouvement pro-avortement cherche avec avidité une méthode d'avortement non-chirurgicale qui puisse être administrée par des non-médecins et en dehors du système actuel des avortoirs. Le 19/10/93, ce sont deux médecins de San Francisco qui ont annoncé avoir testé avec un relatif succès (80 %) la combinaison d'une prostaglandine et de méthotrexate. Alors que la pilule abortive RU 486 a pour effet d'arrêter le développement de l'utérus en bloquant la progestérone nécessaire, le méthotrexate, un anti-cancéreux, détruit les cellules de développement rapide, telles que celles du placenta. Dans les deux cas, l'enfant à naître est privé de nourriture, d'eau et d'oxygène, ce qui entraîne sa mort lente. Au sein même du Planning Familial, toutefois, des voix se sont élevées pour avertir du danger d'utiliser l'anticancéreux en raison de son extrême toxicité (les arrières effets figurant dans la notice incluant, la genèse de malformation chez l'enfant à naître : anémie, diarrhée, lésions aux poumons, au foie et aux reins).

(NRL News, 05/11 /93)

Pologne : la suite des élections législatives qui ont vu la victoire du parti ex-communiste, un projet de loi visant étendre de nouveau les conditions d'accès à l'avortement pourrait être prochainement soumis au Parlement. Actuellement, la loi autorise l'avortement pour éliminer les enfants handicapés, conçus par viol ou considérés comme dangereux pour la vie ou la santé de la mère. Le nouveau projet prévoit de permettre l'avortement des enfants—naître chez des femmes jugées incapables de nourrir et d'éduquer leurs enfants. La nouvelle indication vise donc directement les tranches pauvres de la population.

(IRLF WR 26/11/93)

## Embryon : chose ou personne ? Jean-François MATTEI refuse de se prononcer



Paco et Corbi

## Leur préférerait-il le statut de matériau de recherche ?

### Personnalités

Europe : le prix spécial Frederico-Motta Objectif Europe a été décerné en 1993 à Simone Veil, la consacrant «personnalité ayant puissamment contribué la cause des idéaux européens. Le prix est placé sous le haut patronage du Président du Parlement Européen.

(Le Quot. du médecin, 10/11/93)

### Cannibalisme

Angleterre : une équipe de chercheurs de Manchester a trouvé une technique qui consiste prélever des portions d'ovaires sur des foetus avortés pour les transplanter sur des femmes infertiles pour leur permettre de porter un enfant.

L'ovaire produirait un cycle menstruel et des ovules qui, par conséquent ne seraient pas ceux de la receveuse. L'agence gouvernementale de contrôle créée par l' "Embryo Act de 1990 (Human Fertilisation and Embryologie Authority) a réagi à l'annonce en lançant... un débat public sur la question ! Le porte-parole de l'organisation pro-vie LIFE a exprimé son dégoût : «Les femmes qui ne peuvent pas avoir d'enfant utiliseront les ovules des filles qui auront été avortées. c'est là l'ultime décomposition d'une profession à la dérive».

(The Universe 01 /08/93 in HLI Reports 10193)

### Prélèvement d'organes

CEE : le comité des médecins, faisant fonction de conseiller auprès des instances de la Communauté

Européenne a condamné comme étant éthiquement indéfendable le principe du trafic d'organes et le prélèvement d'organes de prisonniers condamnés à la peine capitale et exécutés, dans la mesure où il est très difficile, dans ces cas spécifiques, de vérifier l'existence préalable d'un consentement formel du prisonnier en question.

(Europe Today, 06/12/93)

## Education sexuelle

Belgique : selon une étude menée par l'université de Anvers (département des Sciences sociales) sur 3 733 personnes de 15 à 60 ans, le fait que les jeunes soient davantage informés des conséquences auxquelles ils s'exposent ne les empêche pas de prendre davantage de risques et d'entretenir leurs premières relations sexuelles à un âge de plus en plus précoce. En 1993, 1 % seulement des jeunes de 15 à 24 ans sont incapables de répondre aux questions les plus élémentaires sur le SIDA, alors qu'ils étaient 10 % en 1988. Pourtant, dans le même intervalle de temps, la proportion d'adolescents de moins de 16 ans qui entretiennent des relations sexuelles est passée de 1 sur 4 à 1 sur 3.

(Europe Today, 06/12/93)

## Organisations pro-avortement

ONU : l'UNICEF a bel et bien financé des campagnes de contrôle des naissances ; c'est ce qui ressort de l'inventaire des projets démographiques dans les pays en voie de développement une publication officielle de l'Organisation des Nations Unies pour les activités en matière de Population (FNUAP). L'UNICEF a reçu 4,3 millions de dollars de la part de la Banque Mondiale pour le contrôle des naissances au Kenya (promotion de la famille nucléaire avec deux enfants et création de services de stérilisation dans trois hôpitaux), au Malawi (amélioration des services de stérilisation existants) et au Burundi (amélioration des services de planning familial).

L'UNICEF a également reçu 5,4 millions de dollars pour le contrôle des naissances au Bangladesh, 79 500 dollars pour fournir des contraceptifs et améliorer les unités de stérilisation au Népal, 780 000 dollars pour la fourniture de contraceptifs en Jamaïque et au Cap-Vert. L'UNICEF même subventionné elle-même l'IPPF (Fédération Internationale du Planning Familial, pro-avortement) et l'UNFPA pour 63 000 dollars.

IPPF : A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération Internationale du Planning Familial, le Dr. Halfdan Mahler, son secrétaire général, a admis que les organisations pro-vie constituaient maintenant partout un danger pour son organisation. Il a signalé l'accroissement du nombre de groupements pro-vie bien organisés un peu partout et qui réussissent à miner le travail de l'IPPF, par exemple aux Philippines, en Zambie ou au Kenya.

(IRLF WR, 26/11/93)

## Pornographie

France : le 07/10/93, M. Laurent Dominati et 85 députés ont déposé à l'Assemblée Nationale une proposition de loi visant réglementer la création et les conditions d'exploitation des établissements de spectacles ou de commerce caractère pornographique (n° 557). Elle prévoit essentiellement l'interdiction de toute action de promotion publicitaire en tout lieu, excepté l'intérieur des établissements pornographiques eux-mêmes ; l'interdiction de faire connaître leur activité par l'exposition extérieure de marques, de représentations et de reproductions quelconque ainsi que par l'exhibition d'objets vendus ; la détermination préfectorale de périmètres d'interdiction d'implantation de ces établissements, autour de bâtiments tels que : lieux de culte, établissements scolaires, crèches, équipements sportifs ; la possibilité, pour les associations familiales, les locataires, les riverains et les syndicats de propriétaires, de se constituer partie civile.

## Grossesse

Australie : selon les résultats fortuits d'une étude menée sur l'échographie le risque de donner naissance un bébé moins gros que la normale serait deux fois plus élevée chez les femmes ayant été soumises à 5 échographies durant la grossesse que chez celles en ayant subi une seule.

(Europe Today, 25/10/93)

France : l'assurance maladie réalise actuellement une enquête médico-administrative sur l'ensemble des maternités du territoire national. [Cette étude pourrait s'inscrire dans la volonté politique de fermer les petites maternités].

(JO 28/10/93 p. 14920)

## Euthanasie

Etats-Unis : le 25/10/93 le Bureau des affaires scolaires de la ville de Lewiston, dans le Maine, a voté un règlement obligeant les enseignants des écoles de la ville se plier aux exigences des parents qui demandent qu'aucune action soit entreprise pour sauver leur enfant si un incident venait survenir en classe. Cette nouvelle extension de l'euthanasie s'est développée durant l'été, lorsqu'un médecin a demandé aux responsables de l'école accueillant une de ses patientes, Corey Brown, 12 ans, de ne rien tenter pour sauver cette enfant si elle venait présenter des problèmes. Corey Brown est atteinte d'une sclérose évolutive et ne peut pas parler mais connaît le rire et les pleurs. La mère, considérant que sa fille n'est pas compétente mentalement pour choisir elle-même, lui a élaboré un certificat appelé «do-not-resuscitate» (DNR, «ne pas ressusciter») ayant pour effet d'interdire tout traitement nécessaire en cas de problème. Le syndicat des enseignants, violemment opposé aux DNR dans les écoles, a annoncé qu'il porterait plainte contre le nouveau règlement.

(NRL News, 05/11/93)

Pays-Bas : le 30/11/93, par 37 voix contre 34, les sénateurs ont approuvé la loi sur l'euthanasie votée l'an dernier par les députés. La loi votée permet aux médecins qui donnent la mort leurs patients de ne plus être poursuivis s'ils ont demandé lavis d'un autre médecin, s'ils en fournissent un compte-rendu détaillé, et si le patient en a fait plusieurs reprises la demande expresse et consciente. La nouvelle loi autorise également la mise à mort des patients sans leur consentement lorsqu'ils ne sont pas capables d'exprimer leur volonté (coma, démence sénile, handicap psychique grave, nouveau-né handicapé, ...). Dans ce cas la procédure judiciaire de poursuite du médecin sera systématique afin de dégager une jurisprudence.

(Le Monde, 02/12/93; Le Quot. du Méd. 03/12/93; Présent, 02/12/93; Le Figaro, 02/12/93; Famille Chrétienne, 06/12/93)



TransVIE-mag®

7, rue du G<sup>ral</sup> Roland,  
25000 BESANCON, FRANCE  
☎ 81 88 75 31 - Fax 81 885 885  
Commission paritaire n° 74 425

Directeur de publication: François PASCAL  
Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON  
TransVIE-mag est une marque déposée  
Toute copie, même partielle, interdite sans autorisation.  
Abonnement annuel : 165 FF  
Abonnement hors (CEE + Suisse) : 250 FF



## Bioéthique

France : le gouvernement aurait décidé de faire voter les projets de loi sur la bioéthique en urgence, début 1994, en les inscrivant à l'ordre du jour d'une session extraordinaire du sénat.

(Comm. Coordination Respecter l'Humanité)

France : le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui de la Santé ont nommé M. Jean-François MATTEI membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé sur proposition de Philippe SEGUIN, président de l'Assemblée Nationale.

(JO de la R.F. 08/12/93)

## Eugénisme

France : une femme de 35 ans a porté plainte pour «privation de droit à l'avortement thérapeutique à l'encontre du médecin qui avait pratiqué les échographies durant sa grossesse au terme de laquelle elle avait accouché d'un enfant n'ayant qu'un bras. Elle reproche à l'échographiste de ne pas avoir détecté le handicap.

(Impact médecin 11/93; Libération 24/11/93)

## Syndrome post-abortif

Canada : une équipe de médecins a présenté à Rome, en Italie, dans le cadre du Congrès Mondial sur la santé et l'enfance qui s'y est déroulé, les résultats d'une étude menée sur les problèmes physiques et psychologiques qui

L'étude portait sur 3 300 patients et a mis à jour ce qu'il est désormais convenu d'appeler le «syndrome de survie post-abortif», dont les symptômes englobent diverses modifications préjudiciables à la santé de la mère, y compris des altérations du système immunitaire, une augmentation de la fréquence des épisodes de violence contre les enfants, et des relations plus difficiles entre frères et sœurs. Selon le Pr. Ney qui dirigeait l'étude, la psychologie des frères et sœurs de l'enfant avorté est très souvent perturbée. Ils ne font généralement plus confiance à leurs parents parce qu'ils craignent qu'eux non plus n'aient pas été des enfants désirés. Parfois, ils se sentent même coupables de la non-naissance de l'enfant annoncé, parce que s'ils n'avaient pas été là, il est probable que leurs parents n'auraient pas décidé l'avortement.

(Europe Today, 29/11/93)

## Démographie

CEE : selon Eurostat, le service statistique de la communauté européenne, l'indice de fécondité des femmes des pays membres est descendu à son plus bas, en 1992. Il s'établissait cette année-là à seulement 1,48 enfant par femme. L'Irlande est le seul pays assurant le remplacement de ses générations, avec un indice de 2,11 enfants par femme. L'Espagne et l'Italie sont les plus touchées avec 1,23 et 1,26 enfant par femme.

(Le Quot. du Médecin, 03/12/93)

## Suicide

Etats-Unis : des chercheurs ont montré en étudiant les statistiques des suicides de la ville de New-York, que le nombre de suicides commis par la méthode du «sac plastique», décrite dans un livre de «recettes pour suicides», Final Exit [Cf. TransVIE-

mag n° 17], avait augmenté de 313 % l'année qui suivit la parution du livre en question. [Final Exit a été publié en France en 1991 mais aussitôt retiré sur ordre judiciaire].

(Le Figaro, 29/11/93)

## Actions pro-vie

Scandinavie : le mouvement pro-vie se structure en Suède, Norvège et Finlande. Les 15 et 16/10/93, 150 personnes en provenance de ces pays se sont retrouvées à Stockholm, sous l'égide de Ja Till Livet (Oui à la vie), un nouveau groupe pro-vie post-avortement, une réalité occultée jusqu'ici en Scandinavie par des politiques d'Etat massivement pro-avortement, et par la quasi-absence jusqu'à présent de mouvements pro-vie capables d'être repérés par les femmes souffrant du syndrome. En Suède les mouvements pro-vie existent à l'état embryonnaire depuis le début de la décennie 1970, sans qu'aucune structure d'importance nationale parvienne à émerger (il faut aussi remarquer qu'il n'existe pas non plus dans ce pays de grande association pro-avortement, un geste imposé par l'Etat dans la léthargie la plus complète du peuple). Récemment toutefois, le délai légal de l'avortement-sur-demande a été ramené par le parlement de 24 semaines à 18 semaines de grossesse. En avril dernier, 10 000 pro-vie ont manifesté dans les rues de Stockholm.

(NRL News, 05/11/93)

France : des militants de SOS Tout-Petits ont occupé pendant deux heures le sas de l'avortoir de la Clinique de la Providence, à Bourg-la-Reine, avant d'être évacués par la police. C'était la 72<sup>e</sup> opération de ce type à l'actif de l'association.

(Présent, 16/11/93)

Nigeria : Le Département de loi islamique de l'université Ahmadu Bello de Zaria, au Nord du Pays, a édité une publication dénonçant les campagnes de contrôle des naissances dont son pays est victime. Il attire l'attention sur le fait que les programmes de contrôle de la population servent les intérêts des puissances occidentales en leur permettant de maintenir leur «domination» sur le pays en voie de développement. Un autre document du même genre a été élaboré conjointement par des catholiques et des musulmans à l'occasion d'un symposium sur le thème «Planning Familial, Contrôle des naissances et Impérialisme occidental», en octobre 1992 Il souligne qu'il est «contraire à l'éthique d'utiliser des ressources et des finances publiques pour promouvoir une culture anti-africaine qui détruit les peuples et leurs familles».

(IRLF WR, 26/11/93)

# AGENDA

### 17/01/94 : anniversaire de la loi Veil

L'ACPERVIE (Association des chrétiens protestants et évangélique pour le respect de la vie) préconise le dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

### Paris 17-19/06/94

Formation à l'accompagnement des femmes enceintes en difficulté. Contact :

ASEV

17 rue de l'Egalité

92290 Chatenay-Malabry.

## BIBLIOGRAPHIE

### écouté pour vous

#### *Vies de Famille.*

Patrice et Roger Martineau, 1993. Réf. Compact disc : MARC 44044, éditions musicales du Petit Véhicule  
CD: 130 F ; Cassette : 80 F  
Commandes : Patrice et Roger Martineau  
8 rue du Brandon  
85500 Les Herbiers

En cette fin d'année et à la veille de l'année internationale de la famille, Patrice et Roger Martineau nous gratifient de 12 nouvelles chansons sur le thème de la famille. Chansons remplies de douceur, de pudeur, de joie, de tristesse, bref, de tous ces sentiments partagés qui font le quotidien de la famille : hommage à la mère de famille, au couple, joie de la venue d'un enfant, cortège pour un enfant mort trop tôt, connivence du grand-père, temps des fiançailles, envol des enfants vers la vie adulte : un très bel album pour vous réconcilier avec la famille, où les militants pro-vie remarqueront tout particulièrement «...de vos entrailles» chanson d'amour d'un enfant jamais né à ses parents : réconciliation au-delà d'un avortement. 150 % pro-vie, de plus, le livret des paroles est inclus dans la pochette. Si vos cadeaux de fin d'année ne sont pas faits, courez vite chez votre disquaire ; et s'ils le sont, qu'importe : gardez le pour vous, vous ne le regretterez pas !



### vu pour vous

#### *Choisir la vie. Les Dossiers de l'Espérance*

VHS Secam. 34 mn. 145 FF port compris.  
DCX Production  
31 rue Rennequin  
75017 PARIS  
Tel. (1) 42 67 30 37.

Cette vidéocassette reprend trois témoignages tirés de la vidéocassette «Oser témoigner : l'avortement, qu'en disent-elles ?» de Mère de Miséricorde. On se reportera donc à l'analyse de cette dernière parue dans TransVIE-mag n° 1003/12/91. Seul élément nouveau : le générique est remplacé ici par la très belle chanson sur l'avortement de Patrice et Roger Martineau, «De vos entrailles».

